

BEPC
SESSION 2019
ZONE : III

Coefficient : 1
Durée : 2 h

COMPOSITION FRANÇAISE

*Cette épreuve ne comporte qu'une seule page.
Le candidat traitera, au choix, l'un des sujets suivants :*

Premier sujet : texte argumentatif (sujet de réflexion)

Au cours d'un débat télévisé sur l'école ivoirienne, un chef d'établissement scolaire affirme : « L'intrusion des drogues dans certains lycées et collèges est un fléau. »

- 1- Identifie le thème abordé. (2 points)
- 2- Reformule la thèse du chef d'établissement. (4 points)
- 3- Rédige une production pour étayer le point de vue du chef d'établissement. (14points)

Deuxième sujet : résumé de texte argumentatif

De nos jours, plusieurs chefs d'entreprise préfèrent recruter des personnes ayant au préalable une expérience professionnelle.

Du coup, dans les offres d'emplois, vous remarquez très souvent que les recruteurs insistent sur le fait que le candidat devra avoir au moins quelques années d'expérience professionnelle. Comment expérimenter la vie en entreprise si aucune ne vous ouvre ses portes ? C'est là où la notion de bénévolat pourrait trouver tout son sens. Il s'agira pour le jeune diplômé d'approcher plusieurs entreprises et de proposer de travailler gratuitement pour elles, sans prime de transport.

Le premier avantage est qu'un jeune diplômé bénévole dans une entreprise doit considérer cette étape comme la suite logique de sa période de formation académique. Le bénévolat en entreprise est donc pour lui une réelle opportunité pour parfaire ses connaissances théoriques...

Le second avantage du bénévolat est qu'il peut permettre au jeune diplômé, envisageant de créer sa propre entreprise, de mieux comprendre le secteur d'activité ciblé. Prenons le cas d'un jeune diplômé en architecture. Il souhaite exercer le métier d'architecte mais a du mal pour trouver un stage bien rémunéré qui aurait pu lui permettre de se familiariser au métier d'architecte. Il pourrait par exemple renoncer à cette formule de stage rémunéré pour adopter l'approche du bénévolat. Grâce à cette expérience, le jeune diplômé aura une meilleure connaissance non seulement du métier d'architecte, mais également du marché de l'architecture.

Il est grand temps que la jeunesse ivoirienne apprenne que le chômage n'est pas une fatalité, mais qu'une bonne approche à travers le bénévolat peut permettre d'ouvrir certaines portes professionnelles.

D'après LOH DAMAS Texte extrait de « PME MAGAZINE »
1^{er} Magazine économique ivoirien N°72, p36 à 38.
Nombre de mots : 259

I- QUESTIONS :

A- COMPREHENSION (4 points)

- 1) Indique le thème abordé dans le texte. (2 points)
- 2) Dégage la thèse défendue par l'auteur de ce texte. (2 points)

B- VOCABULAIRE : (2 points)

Explique en contexte la phrase suivante : « le chômage n'est pas une fatalité ». (2 points)

II- RESUME (14 points)

Résume ce texte de 259 mots au 1/3 de son volume. Une marge de plus ou moins 10% est tolérée.